

---

# communiqué

Anncy le 25 juillet 2024

---

## Plus de 600 interventions en 3 semaines pour les écotardes du Semnoz et du Veyrier

**La mission de Camille et Alexis, les deux écotardes assermentés qui patrouillent sur le Semnoz et le mont Veyrier a commencé au début du mois de juillet. Ce sont déjà plus de 20 interventions par sortie qu'ils font auprès des randonneurs et des campeurs pour les diriger vers les zones de bivouac autorisées ou leur rappeler les bonnes pratiques en montagne et en zone d'alpage.**

### Une priorité, protéger les alpages et assurer la conciliation des usages

« Après seulement trois semaines sur le terrain, Camille et Alexis nous démontrent la pertinence du dispositif que nous avons mis en place pour concilier les usages entre les randonneurs, les campeurs, les alpagistes et leurs troupeaux ou les exploitants forestiers et préserver nos espaces naturels. Un dispositif nouveau qui vient s'intégrer dans notre stratégie pour développer un tourisme durable et responsable », a déclaré Frédérique Lardet, présidente de l'Agglomération du Grand Annecy. Depuis plusieurs années, notamment depuis la période du Covid, la fréquentation du Semnoz comme du Veyrier connaît une augmentation continue. Dans ce milieu naturel fragile, cela génère de nombreux conflits d'usage, en particulier avec les alpagistes dont les troupeaux sont dérangés et voient leurs pâturages abîmés par les bivouacs et les passages. De nombreuses incivilités peuvent également être commises engendrant parfois des problèmes de sécurité comme des départs de feu en plein été.

### Deux écotardes assermentés pour prévenir, échanger et communiquer sur les bonnes pratiques en alpages

Pour Fabienne Duliège, vice-présidente du Grand Annecy à l'agriculture, l'alimentation et la ruralité, « il s'agit d'instaurer un respect mutuel entre tous les usagers de la montagne, en particulier, dans une société qui connaît de moins en moins les codes et les usages de l'agriculture de montagne, d'informer les visiteurs sur les bonnes pratiques. ». C'est bien la mission première des deux écotardes, Camille et Alexis, issus tous les deux de formations spécialisées dans l'environnement et assermentés.

---

#### Contacts presse

Florence Moreau | Directrice adjointe à la communication – agglomération du Grand Annecy |

Tél. 07 61 55 70 69 | [fmoreau@grandannecy.fr](mailto:fmoreau@grandannecy.fr)

Fergus Mordacq | Chargé des relations presse | Tél. 06 62 73 74 14 | [fergus.mordacq@ajuste-communication.fr](mailto:fergus.mordacq@ajuste-communication.fr)

[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)

Ils sont là tout d'abord pour faire de la prévention, de la sensibilisation aux bonnes pratiques sur les massifs, pour indiquer aux campeurs et pique-niqueurs les espaces autorisés, notamment les trois zones de bivouac qui ont été définies en concertation avec les alpagistes. Ils interviennent également sur le mont Veyrier auprès des randonneurs et auront pour mission de faire respecter les arrêtés d'interdiction de circulation au niveau du chemin des contrebandiers à Veyrier-du-lac et du Pré Vernet à Annecy. Ceux-ci ont été pris pour faire diminuer la pression de la fréquentation sur ce site sensible et entrent en vigueur le 29 juillet.

### Un accueil très favorable de la part des touristes et visiteurs

Nos deux écogardes le disent eux-mêmes, ils reçoivent (presque) toujours un très bon accueil de la part des différents usagers qui acceptent volontiers les informations ou les déplacements de tentes à effectuer. « *Nos écogardes, bien qu'assermentés, sont avant tout dans la bienveillance et la pédagogie. Nous avons déjà pu expérimenter tout leur intérêt l'année dernière avec d'autres communes ou communautés de communes. Nous sommes très heureux de les voir intervenir cette année sur ces deux monts symboliques du bassin annécien.* » renchérit André Mugnier, président de la fédération des chasseurs, employeur des écogardes avec le soutien financier du Département de la Haute-Savoie.

---

#### Contacts presse

Florence Moreau | Directrice adjointe à la communication – agglomération du Grand Annecy |

Tél. 07 61 55 70 69 | [fmoreau@grandannecy.fr](mailto:fmoreau@grandannecy.fr)

Fergus Mordacq | Chargé des relations presse | Tél. 06 62 73 74 14 | [fergus.mordacq@ajuste-communication.fr](mailto:fergus.mordacq@ajuste-communication.fr)

[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)

# FICHES PRESSE

Annecy le 25 juillet 2024

## Les écotouristes au Semnoz et sur le mont Veyrier



©JM Favre/Wooloomooloo/Grand Annecy

### Contacts presse

Florence Moreau | Directrice adjointe à la communication – agglomération du Grand Annecy |

Tél. 07 61 55 70 69 | [fmoreau@grandannecy.fr](mailto:fmoreau@grandannecy.fr)

Fergus Mordacq | Chargé des relations presse | Tél. 06 62 73 74 14 | [fergus.mordacq@ajuste-communication.fr](mailto:fergus.mordacq@ajuste-communication.fr)

[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)

## Camille et Alexis, deux gardes assermentés

**Camille et Alexis sont tous deux issus de formations spécialisées en environnement, spécifiquement recrutés dans le cadre du dispositif d'écogarde porté par la Fédération. Malgré leur jeune âge ils ont déjà une expérience solide du terrain et ont des profils très complémentaires entre connaissance de la faune, des espaces naturels et pratique de l'animation et de la pédagogie.**



©JM Favre/Woolloomooloo/  
Grand Annecy

### Camille Soulier

À 23 ans et déjà 3 ans et demi de terrain derrière elle, Camille possède un BAC Science et techniques de l'agronomie et du vivant, un BTS Agricole développement et animation des territoires ruraux auquel a succédé une licence pro de valorisation de produits et des espaces naturels.. À la fin de ses études, elle a enchaîné directement par un service civique de 8 mois à la Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie puis un CCD de 18 mois au cours desquels elle a assuré des missions d'animation pour les scolaires et le grand public. Elle est écogarde assermentée depuis juillet 2023.



©JM Favre/Woolloomooloo/  
Grand Annecy

### Alexis Vautrin

Âgé de 24 ans, Alexis a obtenu également un BAC Sciences et techniques de l'agronomie et du vivant. Il a enchaîné par un BTS Gestion et protection de la nature puis une licence pro Milieux naturels effectuée en apprentissage à l'Office français de la biodiversité. Il s'est à cette occasion spécialisé dans la faune sauvage et notamment l'étude des ongulés. En avril 2022 il intègre la fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie pour une mission de suivi renforcé du loup. Il devient également écogarde assermenté en juillet 2023.

### Contacts presse

Florence Moreau | Directrice adjointe à la communication – agglomération du Grand Annecy |

Tél. 07 61 55 70 69 | [fmoreau@grandannecy.fr](mailto:fmoreau@grandannecy.fr)

Fergus Mordacq | Chargé des relations presse | Tél. 06 62 73 74 14 | [fergus.mordacq@ajuste-communication.fr](mailto:fergus.mordacq@ajuste-communication.fr)

[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)

## Camille et Alexis, deux gardes assermentés

### Les missions

**Les écocardes ont un rôle de surveillance, de prévention et d'alerte. Ils échangent avec les visiteurs, randonneurs, sportifs ou campeurs pour les sensibiliser aux bonnes pratiques et les diriger vers les zones de bivouac autorisées.**

**Les remontées de terrain qu'ils produisent permettent également d'affiner les connaissances sur les comportements des usagers.**

**Assermentés, ils peuvent aller jusqu'à dresser des PV et seront bientôt habilités à délivrer des timbres amendes**



©JM Favre/Wooloomooloo/Grand Anncy

### Un dispositif en place du 28 juin au 1<sup>er</sup> septembre

- Le dispositif des écocardes est porté par la Fédération des Chasseurs de la Haute Savoie et soutenu financièrement par le Département de la Haute Savoie.
- Ce dispositif est déjà présent sur d'autres EPCE (Établissement Publics de Coopération Environnementale) du département depuis l'année dernière.
- Camille et Alexis patrouillent ainsi lors des pics d'affluence durant tout l'été sur le Semnoz et le Mont Veyrier.
- Le coût du dispositif pour le Grand Anncy est de 9 500 €

### Contacts presse

Florence Moreau | Directrice adjointe à la communication – agglomération du Grand Anncy |

Tél. 07 61 55 70 69 | [fmoreau@grandannecy.fr](mailto:fmoreau@grandannecy.fr)

Fergus Mordacq | Chargé des relations presse | Tél. 06 62 73 74 14 | [fergus.mordacq@ajuste-communication.fr](mailto:fergus.mordacq@ajuste-communication.fr)

[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)

## Des aménagements pour concilier les usages

### Un objectif

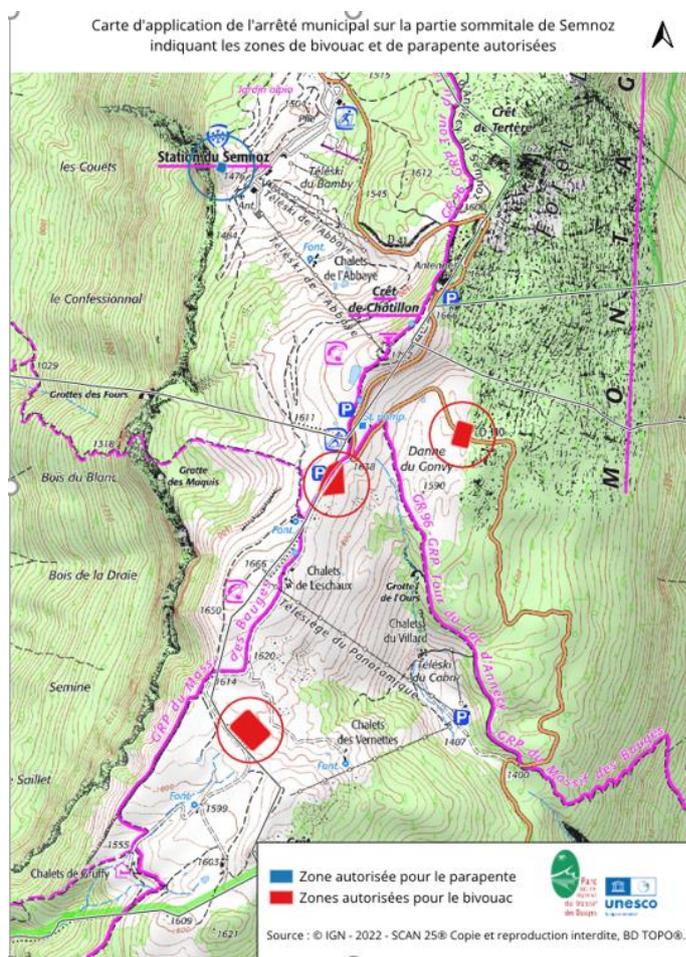
Concilier les usages et permettre la meilleure cohabitation entre les sportifs, les randonneurs, les visiteurs et les alpagistes nécessite également d'offrir des aménagements qui permettent les pratiques dans de bonnes conditions, en les encadrant. Le Grand Annecy en a ainsi réalisé plusieurs

### Un dispositif en place du 28 juin au 1<sup>er</sup> septembre

- Création de 3 itinéraires pédestres inscrit au PDIPR, au départ des différentes portes d'entrée du Semnoz.
- Expérimentation d'une offre de pratique VTT afin de maintenir sur 3 itinéraires balisés les pratiquants et ainsi éviter des passages dans les alpages.
- Identification de 3 aires de bivouacs en concertation avec les alpagistes. Ces aires seront prochainement équipées avec des toilettes sèches (mise en œuvre été 2025)



©JM Favre/Wooloomooloo/Grand Annecy



### Contacts presse

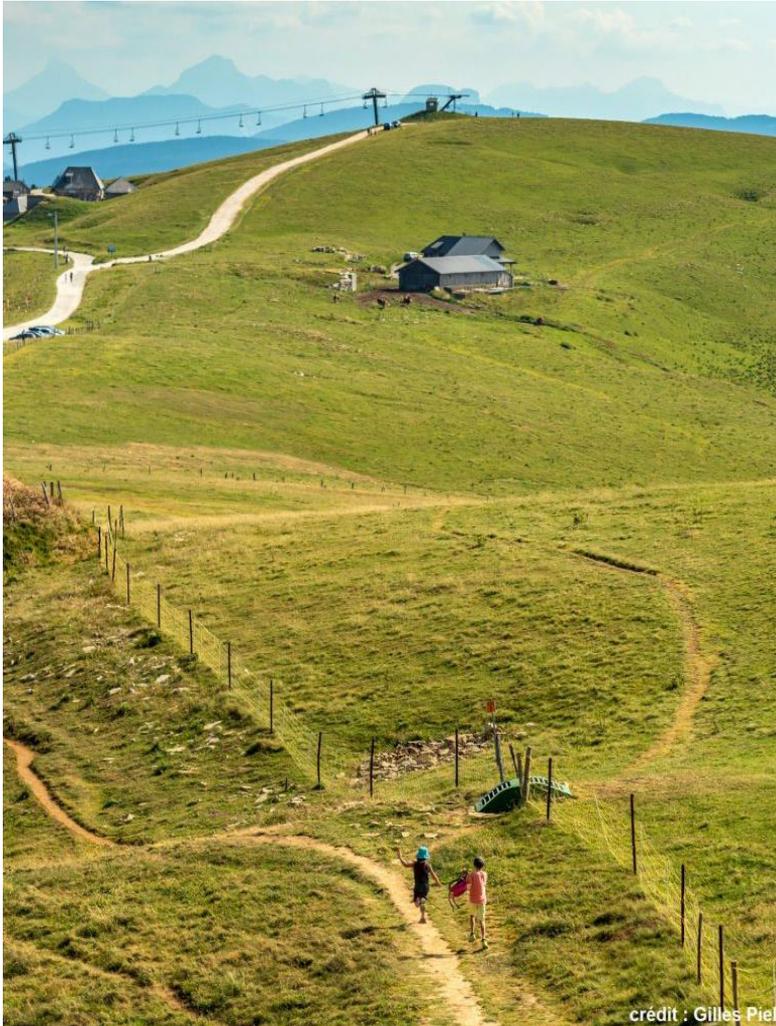
Florence Moreau | Directrice adjointe à la communication – agglomération du Grand Annecy |

Tél. 07 61 55 70 69 | [fmoreau@grandannecy.fr](mailto:fmoreau@grandannecy.fr)

Fergus Mordacq | Chargé des relations presse | Tél. 06 62 73 74 14 | [fergus.mordacq@ajuste-communication.fr](mailto:fergus.mordacq@ajuste-communication.fr)

[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)

## **Le pastoralisme au Semnoz**



### **Un lieu de travail et de production**

5 alpagistes et plus de 500 bêtes sont présents en été sur le Semnoz.

Les bêtes arrivent la première quinzaine de juin. On peut observer des troupeaux bovins de races Abondance, Tarines et Montbéliardes, mais aussi des chèvres Alpines.

### **Gestion**

Les alpages du Semnoz sont gérés par l'Association Foncière Pastorale du Semnoz (établissement public), créée en 1978. Elle regroupe divers propriétaires des parcelles du massif, afin de collaborer pour gérer au mieux le pastoralisme et les autres activités du territoire (tourisme, forestier). De son côté, la Société d'Économie Alpestre (SEA74), une association de loi 1901, apporte son aide à la gestion des alpages.

### **Contacts presse**

Florence Moreau | Directrice adjointe à la communication – agglomération du Grand Annecy |

Tél. 07 61 55 70 69 | [fmoreau@grandannecy.fr](mailto:fmoreau@grandannecy.fr)

Fergus Mordacq | Chargé des relations presse | Tél. 06 62 73 74 14 | [fergus.mordacq@ajuste-communication.fr](mailto:fergus.mordacq@ajuste-communication.fr)

[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)

# Les interdictions de circulation des véhicules à moteur sur le mont Veyrier

**LES SOLUTIONS POUR ACCÉDER AU MONT VEYRIER**





**29 - BOUCLE DU MONT VEYRIER**  
 Parking du Bel Abri, Anney  
 6 h 00 / 1090 m / 13 km / Noir

**30 - BOUCLE DU MONT VEYRIER**  
 Parking de l'église, Veyrier-du-Lac  
 5 h 15 / 850 m / 12.5 km / Rouge

**DEUX AUTRES POINTS DE DÉPART SONT ACCESSIBLES EN BUS**

Arrêt Petit Port Chavoires à Anney (Lignes 20 et 26) | Arrêt Chef Lieu à Veyrier-du-Lac (Ligne 20)

Retrouvez toute l'offre de mobilité du Grand Anancy : <https://mobilités.grandannecy.fr/>

**LE GRAND ANANCY REGORGE DE NOMBREUSES ALTERNATIVES DE RANDONNÉE !**

Le territoire de l'Agglomération du Grand Anancy dénombre pas moins de 59 itinéraires de randonnée balisés et pour tous les niveaux ! Retrouvez-les dans notre cartoguide, disponible à l'Office de Tourisme du Lac d'Anney ainsi que sur l'application gratuite ViAnancy.



## Col des contrebandiers :

Circulation interdite à partir du 29 juillet 2024

## Pré Vernet

Surveillance et verbalisation des stationnements hors parking dès cet été et interdiction totale de la circulation à partir du 21 décembre 2024.

Ces mesures en faveur de la préservation des espaces naturels sont prises dans le cadre du Plan de Gestion du Massif du Mont Veyrier 2024 - 2029, en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie.

## Contacts presse

Florence Moreau | Directrice adjointe à la communication – agglomération du Grand Anancy |

Tél. 07 61 55 70 69 | [fmoreau@grandannecy.fr](mailto:fmoreau@grandannecy.fr)

Fergus Mordacq | Chargé des relations presse | Tél. 06 62 73 74 14 | [fergus.mordacq@ajuste-communication.fr](mailto:fergus.mordacq@ajuste-communication.fr)

[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)